Discours d'Alain Lambert, sénateur-maire d'Alençon

à l'occasion des voeux au personnel 1994

le vendredi 14 janvier 1994

Mesdames et messieurs les maires,
Mesdames et messieurs les adjoints, conseillers municipaux et districaux,
Mesdames et messieurs du personnel territorial de la ville et du District,
Mesdames et messieurs, membres de la famille d'André Artois et ses amis,
Chers amis,

Merci de votre présence à ce rendez-vous traditionnel de la nouvelle année, de votre fidélité aussi à cette rencontre amicale entre les élus et l'administration municipale et districale.

Monsieur le secrétaire général, je vous présente mes compliments pour la qualité de votre propos. Une vocation d'orateur est peut-être née, ce soir. Votre intervention délivre de ses "tourments d'auteur" le fidèle compagnon de ces rencontres, Jacques le Duc. Il se désolait, à tort, de sa plume, jamais assez alerte à son gré. Je veux lui rendre hommage, ce soir. Il aura consacré tant d'années de sa vie à la ville et au district, s'investissant pleinement dans les relations humaines au sein du personnel. Il reste parmi nous puisqu'il a consenti, en effet, à ma demande, à poursuivre une activité au service des jumelages.

J'aurai également une pensée pour, Monique, son épouse à qui nous souhaitons un prompt et complet rétablissement.

La salle André Artois

Les voeux m'ont semblé propices à l'inauguration de cette salle. Les travaux de la Halle aux Toiles rendaient nécessaires le choix d'un autre endroit. Aussi ai-je pensé à ce lieu dont les travaux touchaient à leur fin.

Je veux, à mon tour, souligner l'excellent travail des services techniques et de l'architecte de la ville. Par la qualité de cette rénovation, cette salle, ouverte à tous, trouve enfin sa place dans le patrimoine de notre ville.

Elle trouve aussi son nom, André Artois. Je tiens à saluer la présence de la famille d'André Artois et de plusieurs de ses amis. Il m'a semblé légitime de rendre ainsi hommage à l'action exemplaire d'un homme qui nous a quittés, voici quelques mois à peine mais qui reste si présent dans nos mémoires.

André Artois œuvre au service d'Alençon pendant les deux mandats de Jean Cren. Il est maire-adjoint au logement et aux affaires sociales. Toujours disponible et pleinement déterminé à offrir aux habitants d'Alençon le plus large éventail d'équipements sociaux, il consacre beaucoup de son temps à l'amélioration de la vie quotidienne de nos concitoyens. Nous lui devons, par exemple, la construction des Quatre Saisons, du Clair Matin, de la résidence Charles Aveline, des haltes-garderies, de la crèche familiale ... Il siège également, le temps d'un mandat, au

Conseil général de l'Orne.

André Artois appartient à cette espèce d'hommes qui ne conçoivent pas autrement la vie que dans l'engagement, le dévouement, l'attachement et le service des autres. Il est ainsi un citoyen actif dans sa ville, œuvrant toujours, au premier rang, dans les associations, en particulier celles à caractère social.

Homme lucide mais passionné, il puise dans ses origines modestes cet esprit, trop rare aujourd'hui, formé de convictions et d'idéaux simples, fermes et solides.

S'il fallait retenir une seule expression de sa personnalité, nous pourrions dire "André aimait la vie". Il avait, en effet, cette grâce d'aimer la vie et de porter les autres à l'aimer aussi. Il aimait la vie, non comme sanctuaire de confort ou de tranquillité, mais comme champ incomparable de mouvement, d'évolution et de promotion. Cet engagement absolu dans la vie était l'incarnation d'un esprit rare et libre. Il tirait un motif de fierté de la réussite des autres, s'attachant à promouvoir leurs qualités. André Artois nous aura légué le plus précieux héritage, le sens d'une vie tout entière consacrée à servir courageusement les hommes, à rester toujours à leur écoute. C'est ce souvenir que ses collègues, ses anciens collaborateurs, ses amis conserveront de lui, affectueusement, dans leur mémoire.

Que Madame Artois sache, que ses enfants, petits enfants et toute sa famille sachent, qu'il reste présent, vivant à travers l'œuvre qu'il a construite et qu'il appelle à poursuivre ensemble dans l'amitié et l'espérance.

Voeux au personnel

Les contraintes sur la ville et l'agglomération / s'adapter à la réalité / la nouvelle réalité des collectivités locales / le service public

Monsieur le secrétaire général, dans vos propos, vous tenez le pari de la vérité et vous vous faites l'écho des interrogations et, peut-être même, des inquiétudes du personnel.

Je veux d'emblée vous dire que je mesure parfaitement les soucis que peut engendrer une période comme celle que nous vivons. Les contacts étroits que j'entretiens avec celles et ceux que je côtoie quotidiennement à l'Hôtel de Ville m'alertent sur les difficultés que certains peuvent rencontrer. Vous savez le prix que j'attache aux relations de franchise et de sincérité. Elles sont, pour moi, les meilleures garantes d'une information objective.

1/ Les contraintes qui pèsent sur la ville et l'agglomération

93 aura été, en effet, une année difficile. Pour la France et l'ensemble de l'Europe en proie à la montée presque inexorable du chômage, à la récession et aux doutes. Alençon et son agglomération n'auront pas échappé à ces difficultés. Et l'avenir, c'est vrai, peut paraître bien incertain. Nos ressources financières s'en ressentent durement alors même que les dotations provenant de l'Etat, la DGF notamment, ne progressent plus.

Et pourtant parallèlement nos contraintes se durcissent. Avec la décentralisation, les villes sont devenues des acteurs économiques majeurs. Il leur incombe - notamment aux villes-moyennes- de nouvelles missions, celles d'animer et d'entraîner un territoire, un bassin de vie. Rôle d'autant plus essentiel quand ce

territoire est à dominante rurale et agricole et déjà affaibli par la désertification. Rôle ingrat aussi quand on sait le retard pris dans l'équipement urbain et rural de la plupart des régions du pays.

Le scénario le plus communément envisagé pour le devenir des villes moyennes, comme Alençon, est en général plutôt sombre : il souligne les risques de stagnation démographique et économique.

2/ S'adapter à la réalité

En Alençon, au sein du District et du bassin de vie, ne laissons pas le doute, le désarroi s'emparer de nous. Gardons l'espérance. Il importe de s'adapter à la réalité difficile et, à l'évidence, de faire mieux avec moins.

Quel que soit le scénario pronostiqué, sachez que tant que j'exercerai les fonctions de Maire qui m'ont été confiées par les Alençonnais et celles de Président du District, je mettrai tout en œuvre pour qu'Alençon et son agglomération relèvent avec succès le défi du développement, pour que des emplois toujours plus nombreux se créent, pour que de nouveaux emplois viennent compenser ceux que la modernité détruit.

Je m'attacherai toujours à réunir au-delà des clivages (politiques, institutionnelles ou autres) le consensus le plus large pour qu'une ambition forte et une volonté farouche nous conduisent à un niveau de développement qui nous préserve de toute régression.

De nouveaux espoirs sont nés, cette année. Ils constituent autant de tremplins pour réussir.

-la politique de la ville s'inscrit dans les lignes claires et cohérentes du "Projet pour Alençon", véritable charte de l'action municipale, et dans le souci du partenariat.

-la grande priorité, le redressement des finances de la ville, qui était un préalable à tout nouveau départ, est désormais acquis. Les finances sont saines, atout considérable pour une ville. La pression fiscale de la ville recule; les investissements se poursuivent.

-l'action de la ville est désormais relayée à tous les niveaux territoriaux, dans les deux chambres du Parlement, au Conseil Régional et au Conseil Général.

Des décisions irrévocables ont été acquises. Dans le domaine des routes, le gouvernement a été appelé à donner son assurance à la réalisation de l'axe Calais-Bayonne. Les formations supérieures continuent de se développer et j'ai l'espoir d'une ouverture de classes préparatoires aux grandes écoles. Le contrat de ville vient d'être conclu. Il permettra une action plus cohérente et plus globale sur l'ensemble de la ville et de l'agglomération.

3/ La nouvelle réalité des collectivités locales

La gestion des collectivités est devenue affaire de spécialistes. Elle requiert désormais un haut degré de technicité dans les domaines les plus divers. Le concept de bonne administration a fait place à une finalité de gestion rigoureuse, à une véritable démarche d'entreprise, inséparable d'un projet, c'est-à-dire d'une vision à long terme du devenir du territoire. Il ne s'agit plus seulement de bien administrer mais de gérer le quotidien avec rigueur, d'ouvrir des perspectives, de préparer

l'avenir.

Les efforts entrepris en faveur de la formation permanente et de l'amélioration des conditions de travail sont indispensables. Une ville moyenne est dans l'obligation de tendre à l'excellence dans tous les domaines. Elle ne peut se contenter d'ambitions moyennes ou de services moyens. Elle doit avoir la volonté de fournir les meilleurs services, les meilleurs instruments, à l'égal d'une grande ville.

Elle doit s'engager dans une démarche intercommunale large qui unit réellement l'espace urbain et l'espace rural, en évitant le repli sur soi et le ghetto où les vrais problèmes ne trouveraient plus de solutions. Le District, premier niveau de cette intercommunalité, ne peut seul prendre à sa charge des dossiers aussi lourds mais essentiels pour le devenir de notre agglomération que les routes ou l'enseignement universitaire mais l'ensemble du bassin de vie.

4/ Le service public

Votre propos, Monsieur le Secrétaire Général, m'invite à réaffirmer une fois encore, sans ambiguïté, mon attachement au service public comme l'expression de l'intérêt général. Le service public a pour but premier de donner satisfaction à un besoin d'intérêt général.

La période que nous traversons connaît une suite sans précédents de bouleversements et de changements. L'usager devient semblable au consommateur. Ses attentes se transforment. Il est exigeant sur la qualité du service et sur son coût. De leur côté, les salariés du service public aussi expriment des attentes nouvelles, en particulier le besoin d'une meilleure reconnaissance dans leur travail.

Je voudrais aussi assurer chacun que je ne suis attaché à aucun "dogme". Vous rappeliez, à juste titre, dans votre propos, la re-municipalisation du stationnement. Je suis -car c'est ma nature- ouvert au dialogue et soucieux de trouver à chaque moment le meilleur équilibre possible entre moyens et qualité du service. Je souhaite que nos efforts communs permettent à chacun d'anoblir son travail, de lui donner aussi la conscience forte de l'importance et de la valeur du service qu'il apporte à la population.

Au nom de tous les élus, je veux adresser à l'ensemble du personnel, des voeux ardents et sincères de bonne et heureuse année à tous. Que 1994 soit pour vous tous qui êtes réunis ici et pour vos familles, une année synonyme de joie, de santé et de réussite.

J'adresse une pensée particulière à ceux qui nous ont quittés, et à leurs proches et à tous ceux qui ont été douloureusement frappés par le destin. Que 1994 soit pour eux la promesse d'un réconfort et d'une nouvelle espérance.

Que ceux d'entre vous qui nous rejoignent s'épanouissent et ouvrent nos horizons. Ils font aussi de cette collectivité une réalité ouverte et attrayante.

Bonne année à tous. Merci.

Alain Lambert, sénateur-maire d'Alençon